

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 8 novembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Monsieur Guillaume VOELTZEL, dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, le 3 novembre 2022.

Etaient présents : Guillaume VOELTZEL, Christian HOMMAND, Isabelle INGLIN, Philippe DUFRESNE, Irène VOILLARD, Estèphe QUILLET, Catherine TRAINA, Coralie BOURNONVILLE, Xavier LEMETAIS.

Etaient absents : Azélie BOUGON

Benoit MORELLET donne pouvoir à Christian HOMMAND

Secrétaire de séance Catherine TRAINA

Membres en exercice : 11

L'ordre du jour est étudié comme suit :

1. Délibération portant dépôt du dossier de requalification des locaux communaux à la DETR :

Mr VAN HULLE, du cabinet Cubik, a présenté à l'ensemble du conseil municipal le projet final relatif à la requalification des bâtiments communaux afin de présenter le dossier à la DETR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire :

- *A valider l'étude du Cabinet CUBIK au montant de 1 298 737 € HT*
- *A déposer pour l'opération de requalification des locaux communaux, toutes les dépenses de financement auprès des différents et potentiels financeurs, et de souscrire les emprunts bancaires nécessaires au bouclage du financement du projet,*
- *A déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2023,*
- *A signer tous les documents afférents à ce dossier.*

2. Questions diverses :

Aucune question

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h